



## Technip Energies collabore avec NPCC pour accélérer la transition énergétique

Septembre 22, 2021

Technip Energies (PARIS : TE) et National Petroleum Construction Company (NPCC), filiale de National Marine Dredging Company, ont signé un protocole d'accord (MoU) pour accélérer la transition énergétique aux Émirats Arabes Unis (EAU) et dans d'autres pays de la zone Moyen-Orient Afrique du Nord.

Le protocole d'accord a été signé le 21 septembre lors de la conférence Gastech par le Directeur général de NPCC Ahmed Dhaheri et le Directeur général de Technip Energies Arnaud Pieton en présence de hauts responsables des deux sociétés.

De par l'engagement que suscite la transition énergétique et la décarbonation, il existe une dynamique sans précédent dans l'industrie des énergies propres. L'objectif de cet accord est d'explorer et de capitaliser sur cette opportunité et de fournir des services à valeur ajoutée. Technip Energies et NPCC vont créer une Joint-Venture (JV) pour mener et accélérer la transition énergétique.

Avec plus de trois décennies de collaboration, les deux entités apporteront une valeur ajoutée complémentaire à la JV. Alors que Technip Energies contribuera par son savoir-faire technologique, ses capacités globales de gestion de projet et ses solutions innovantes de la phase conceptuelle à la livraison du projet, NPCC apportera ses compétences en gestion de projet pour les projets EPC, son empreinte régionale et ses capacités de fabrication.

Le partenariat stratégique visera à saisir des opportunités dans la transition énergétique et à promouvoir les meilleures pratiques en matière d'ingénierie. Il renforcera également la coopération dans les projets d'hydrogène bleu et vert et les projets de décarbonation associés, le captage du CO<sub>2</sub>, en plus des projets industriels dans les domaines de la valorisation énergétique des déchets, du bioraffinage, de la biochimie, de l'ammoniac ainsi que d'autres thèmes liés à la transition énergétique.

**Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies**, a déclaré : *« Nous sommes fiers d'avoir signé ce partenariat avec NPCC, un partenaire de longue date avec lequel nous avons réalisé plusieurs projets emblématiques. Nous avons toujours été convaincu par le partage des connaissances techniques, des technologies et des compétences qui contribuent à la croissance globale et au bien-être des pays dans lesquels nous opérons, et par la création de valeur en local. Ce partenariat permettra d'identifier des opportunités concrètes telles que la capture du CO<sub>2</sub>, l'hydrogène bleu/vert et l'ammoniac. Il permettra également de combiner le savoir-faire technologique, les capacités techniques, l'expérience d'exécution mondiale et locale et la solidité financière pour fournir des solutions holistiques afin d'accélérer la transition vers une société bas-carbone. »*

**Yasser Zaghloul, Directeur général du groupe NMDC**, a commenté : *« Les Émirats Arabes Unis se sont engagés à prendre des mesures positives contre le changement climatique et à mener une solide stratégie de transition énergétique pour un avenir décarboné. Cela appelle à des efforts concertés de toutes les organisations pour intensifier les mesures visant à réduire les émissions de carbone grâce à des technologies telles que la capture du carbone et l'exploitation du potentiel de l'hydrogène. En tant qu'entreprise nationale engagée dans les objectifs de la nation, la filiale de NMDC, NPCC, renforce ses efforts pour soutenir la nation et la région dans les initiatives de transition énergétique. Le partenariat avec Technip Energies va encore accélérer cela. »*

**Ahmed Dhaheri, Directeur général de NPCC**, a déclaré : *« En ligne avec les tendances du marché et politiques, NPCC vise à être un leader pour répondre aux exigences EPC du secteur de l'énergie tout en promouvant une culture de durabilité. S'étant engagés à promouvoir les bonnes pratiques environnementales, nous continuerons à nous concentrer sur le renforcement de nos stratégies de transition énergétique à travers notre protocole d'accord avec Technip Energies, un partenaire de choix de NPCC pour son expertise dans le domaine. Nous partageons plus de trois décennies de coopération sur de nombreux mégaprojets et continuerons à partager les meilleures pratiques. Ce protocole d'accord stratégique accélérera non seulement notre engagement en matière de décarbonation, mais soutiendra également les initiatives nationales d'action contre le changement climatique et la vision de développement durable à long terme. »*

### À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO<sub>2</sub>. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains (« ADR ») négociés de gré-à-gré aux États-Unis.  
Pour plus d'informations : [www.technipenergies.com](http://www.technipenergies.com).

### À propos de NPCC

NPCC (National Petroleum Construction Company), dont le siège est à Abu Dhabi aux Émirats arabes unis (EAU), est une société d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction de classe mondiale qui fournit des solutions EPC complètes aux secteurs pétrolier et gazier offshore et onshore.

NPCC est une filiale de National Marine Dredging, NPCC fournit des services d'ingénierie, de fourniture des équipements, de gestion de projet, de fabrication, d'installation et de mise en service aux propriétaires et opérateurs de projets.

Depuis sa création en 1973, NPCC a étendu son empreinte géographique à l'échelle mondiale et opère aujourd'hui dans le golfe Persique, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est, et prévoit d'étendre ses opérations en Afrique et dans la région caspienne.

NPCC a noué de solides relations avec les principales sociétés d'exploitation (OPCO), les sociétés pétrolières nationales (NOC) et les sociétés pétrolières internationales (IOC), et dispose d'une équipe de plus de 1 200 ingénieurs, basés dans quatre centres d'ingénierie à Abu Dhabi - EAU, Mumbai et Hyderabad - Inde, et La Ciotat - France.

L'usine de fabrication ultramoderne de NPCC à Mussafah, Abu Dhabi, s'étend sur une superficie de 1,3 million de mètres carrés, et le chantier peut fabriquer jusqu'à 100 000 tonnes métriques (MT) d'acier de construction par an. La société possède une flotte de 23 navires offshore équipés d'installations modernes pour soutenir ses opérations en eaux peu profondes et profondes. Il peut soulever des structures pesant jusqu'à 4 200 MT et est également équipé pour la pose de câbles et pipelines sous-marins, jusqu'à 66 pouces de diamètre ; dans des profondeurs d'eau de 10 à 2000 mètres.

*En mars 2019, le NPCC avait exécuté plus de 1 216 projets EPC, posé plus de 6 261 km de pipeline et 1 515 km de câbles sous-marins et installé plus de 1 360 structures.*

## **Clauses de non-responsabilité**

Le présent communiqué vise seulement à fournir des informations aux actionnaires de Technip Energies. Le présent communiqué de presse ne vise pas à être distribué dans des pays exigeant un examen réglementaire préalable et une autorisation de distribuer un communiqué de presse de cette nature.

## **Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires**

### Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies) et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

### Contacts

#### **Relations Investisseurs**

Phil Lindsay  
Directeur Relations Investisseurs  
Tel: +44 203 429 3929  
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergy.com)

#### **Relations avec les médias**

Stella Fumey  
Directeur Relations Presse & Communication Digitale  
Tel: +33 1 85 67 40 95  
Email: [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@technipenergy.com)

Jason Hyonne  
Chargé des Relations Publiques  
Tel: +33 1 47 78 22 89  
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technipenergy.com)